



Compte-rendu de réunion sur l'avancement des travaux du site Reims du 19/09/2012

ACTU

Déménagement attendu début octobre (les dates précises n'étant pas encore fixées) :

- SIE Batignolles => R+4
- Pôle enregistrement (à fin octobre) => RDC
- SIP Batignolles => R+2
- SIE Plaine Monceau => R+2
- TP Saussure => R+2
- IFPP => R+1
- BFPP => R+1
- PCE => R+1

La direction a invité les organisations syndicales à une réunion sur l'avancement des travaux du site Reims. Françoise Colliot et Dorothee Deveaux y étaient présentes pour la CGT.

Parmi les documents, il nous a été donné un nouveau calendrier des travaux qui n'est bien sûr pas très juste puisque les travaux ont déjà pris un bon mois de retard.

Mauvaise nouvelle : la fin complète des travaux (LEVALLOIS compris) est prévue pour mai 2014 : sur 2ans et demi de travaux on n'ose pas penser à l'accumulation des mois de retard !!!

Un nouveau plan de déménagement des services a été présenté.

Nous avons appris que certains services déménageraient plusieurs fois en zone de repli (contre l'engagement de la direction) puisqu'ils poursuivent les travaux par le 3ème et non pas par le 4ème comme initialement prévu : ce sont les PCE (du 2ème étage vers le 3ème puis vers le 4ème, puis vers le 1er pour installation définitive au 4è) l'IFPP, et la BFPP qui sont touchés par cette multiplication de déménagements. Pour améliorer le tout devant la pénurie d'effectifs dans les SIE du 17ème, les PCE qui pour certains déménageront 4fois en deux ans, devons effectuer un certain nombre de tâches supplémentaires !!!

Le rez de chaussée et le 2ème étage seront livrés début octobre pour le déménagement des collègues.

La construction de la caisse sécurisée du rez de chaussée ayant pris du retard, elle sera installée de façon provisoire derrière la banque du pôle enregistrement. Les collègues du pôle devront attendre encore un mois dans leur configuration actuelle du 1er étage en attendant la remise de la caisse définitive.

Nous avons demandé un bouton d'alerte relayant le pôle enregistrement au responsable de l'accueil et au chef de service.

Un nombre suffisant (pour la direction) de copieurs imprimantes en réseau (1 pour 15 agents) vont être installées ainsi que les anciennes imprimantes individuelles mais celles ci ne seront ni remplacées ni réparées en cas de problème.

Nous avons demandé l'installation d'un copieur au pôle d'enregistrement.

La direction organisera dès la fin de réception des travaux, une visite des collègues au 2ème étage.

Elle organisera fin octobre une nouvelle réunion sur le désamiantage du 3ème étage. Sur notre demande le Médecin de prévention sera convié à cette réunion.

Les travaux concernant la réfection des cages d'escaliers se fera en dernier en phase n°6

D'après la direction, les entreprises se sont engagées à faire « entre deux » la réfection du sous sol (murs entre les compactus pour sécurité incendie, réfection de la lumière...). Pourtant la direction a réaffirmé qu'elle ne voulait pas faire des sous sol des zones de travail. Nous avons évidemment redit, qu'ils le veuillent ou non, un certain nombre de collègues allaient plusieurs fois par semaine y travailler au détriment de leur santé (poussière, saleté, lourdeur des compactus, tension sur la vue...). Des tables et des chaises devraient y être installées.

Il est prévu le percement de la trémie entre le 2^{ème} et le 3^{ème} étage. Un local technique est prévu pour amoindrir les nuisances.

Nous avons réclamé que les informations comme les coordonnées des médecins de prévention des membres du CHSCT soient visibles et affichées : la réponse est toujours la même : les agents ont tout sur portail métier.

Utilisation du monte-charge

La direction a rappelé que pour un problème de sécurité le monte charge est interdit d'accès aux personnels sauf pendant les heures d'ouvertures de la cantine. Nous avons rappelé les nombreux dysfonctionnement des ascenseurs centraux, le fait qu'il ne restait qu'un ascenseur utilisable pendants les travaux du rez de chaussée (quand il fonctionnait), que seul le monte charge descendait jusqu'à nos dossiers, que certains contribuables du 17ème étaient âgés et à mobilité réduite... Ils n'ont rien voulu entendre et se cachent derrière des obligations de sécurité (que nous comprenons bien sûr) et leur incapacité à répondre à nos besoins et aux besoins des usagers.

Droits d'alerte

Nous avons regretté que la direction ne « bouge » qu'à la suite des droits d'alerte et des demandes d'audiences. La direction a réaffirmé son soutien au responsable de site et aux différent chefs de service pour faire remonter toutes informations concernant les travaux. Nous avons redit que si les informations ne passaient pas assez vite ou pas du tout entre les chefs de services et la direction, nous relancerions avec les agents des droits d'alertes et toutes procédures qui vont dans le sens de la protection des agents dans ce cadre de conditions de travail extrêmement dégradées.

N'hésitez pas à nous contacter (les derniers plans sont à votre disposition dans le bureau de Dorothée Deveaux pour l'instant au 4ème étage SIE Batignolles)

cgt.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr